

ANNEXE 1

(Commentaires en gras italique entre parenthèses)

Qu'est-ce que la transition écologique¹ ?

La transition écologique implique une utilisation rationnelle et efficace vis-à-vis de toutes les ressources **(donc y compris l'uranium)**, y compris la sollicitation des régulations naturelles (climat, écosystèmes), et de résilience face aux aléas climatiques pour les territoires, les procédés industriels et agricoles, les biens et les services.

Elle concerne notamment :

- la rénovation thermique des bâtiments
- l'adaptation des transports et de l'aménagement des territoires
- la production, le stockage et les usages des énergies
- la sobriété en eau
- la préservation et la restauration des écosystèmes
- l'économie circulaire **(le recyclage partiel du combustible nucléaire en est un exemple)**
- la moindre dépendance aux ressources rares **(oui, heureusement l'uranium est une ressource abondante dans le monde et nous avons déjà une réserve de 3000 ans de consommation sur le sol français pour la génération IV en préparation).**

La transition écologique n'est pas un simple verdissement de notre modèle de société actuel. Engager la transition écologique c'est adopter un nouveau modèle économique et social, un modèle qui renouvelle nos façons de consommer, de produire, de travailler, de vivre ensemble.

Les principaux leviers sont :

- L'innovation technologique et organisationnelle, la recherche et développement et les procédés industriels : il est essentiel de travailler sur tous les procédés permettant d'économiser les ressources naturelles **(oui, l'uranium permet d'économiser beaucoup de pétrole, gaz et charbon)** ; or les techniques de production de 2030 se décident aujourd'hui : investissements, formation, intégration des innovations jusqu'aux consommateurs et utilisateurs **(il faut donc décider la construction de nouvelles centrales nucléaires rapidement).**
- Les changements de comportement afin de faire évoluer nos modes de vie et de consommation.
- L'orientation des financements publics et privés avec une évaluation des impacts et de la rentabilité sur le long terme **(des entreprises privées sont déjà prêtes à investir pour la prolongation des réacteurs nucléaires existants afin d'obtenir de l'électricité bon marché).**
- L'aménagement du territoire, la préservation des écosystèmes et les infrastructures économes.

Développement durable, transition écologique et transition énergétique

Lorsque l'on parle de développement durable et de transition écologique, il y a convergence. L'objectif de la transition écologique est de permettre le développement durable/soutenable.

Le développement durable fait référence à un développement de nos sociétés que la planète peut supporter sur le long terme : aujourd'hui, nos modèles de croissance ne sont pas tenables au vu des ressources et limites de la planète, il faut donc passer par une transition pour refonder nos modèles et aboutir à un développement durable.

La transition énergétique constitue l'une des composantes de la transition écologique. Elle traduit le passage d'une société fondée sur la consommation abondante d'énergies **fossiles** à une société plus sobre en énergie et faiblement carbonée. Un tel changement de modèle énergétique suppose de

¹ <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Qu-est-ce-que-la-transition.html>
19 février 2014 (mis à jour le 20 mars 2014) - Développement durable

travailler à la fois sur les économies d'énergie et sur l'évolution du mix énergétique, avec une part accrue des énergies renouvelables **(et pourquoi pas une part accrue du nucléaire ?)**